

UN PACTE POUR LE CLIMAT

AGIR ENSEMBLE
POUR ACCÉLÉRER
La TRANSITION
CLIMATIQUE

Notre territoire ressent déjà les effets du changement climatique qui se répercutent directement sur nos conditions de vie et nos activités. Les choix que nous faisons aujourd'hui déterminent notre capacité individuelle et collective à **limiter l'emballement climatique**, mais aussi à s'adapter. Pour avancer dans cette direction et garder le cap, les territoires ont un rôle majeur à jouer. **Le Plan Climat Air Énergie Territorial** relie les moyens aux actes. Habitants, entreprises, associations, collectivités, découvrez **le Pacte pour le climat porté par le Grand Annecy** et rejoignez la communauté engagée pour accélérer la transition climatique.

POURQUOI UN PACTE POUR LE CLIMAT ?

Parce que le climat global se dérègle et les températures moyennes augmentent depuis l'ère industrielle, période à laquelle le développement des sociétés humaines a commencé à s'appuyer sur les énergies fossiles. En 2021, le 6^e rapport du Groupe Intergouvernemental des Experts pour le Climat (GIEC) démontre que l'activité humaine est responsable "sans équivoque" du réchauffement climatique.

+ 1.7°C

C'est la hausse de la température moyenne enregistrée sur le Grand Anancy depuis 1945 (supérieure à la hausse de la température enregistrée au niveau mondial). **Notre territoire en ressent déjà les effets** avec notamment l'aggravation des sécheresses et le dérèglement des précipitations.

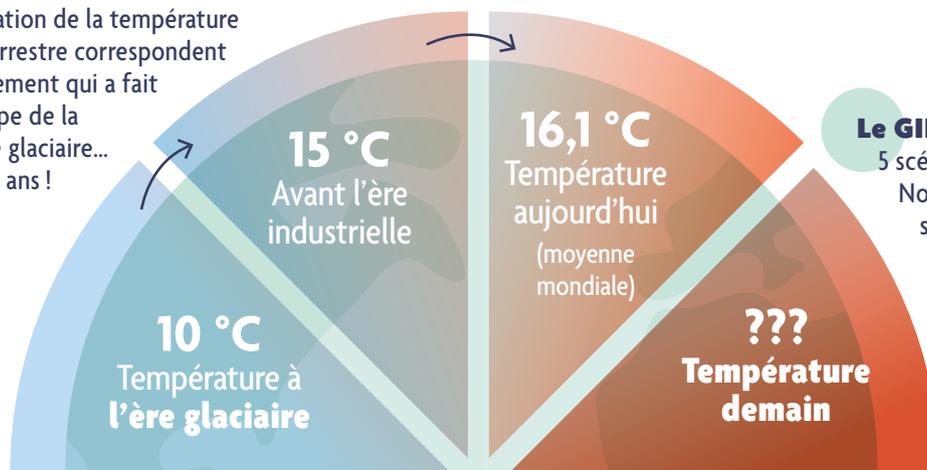


LE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL

5°C de variation de la température moyenne terrestre correspondent au réchauffement qui a fait sortir l'Europe de la dernière ère glaciaire... il y a 20 000 ans !

1,1° de plus "seulement" aura suffit à augmenter l'intensité et la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes, la chute de la biodiversité et la détérioration globale de la vie sur terre.

Le changement climatique impacte déjà nos conditions de vie et les activités humaines.



Le GIEC envisage 5 scénarios possibles. Nos actions communes sont la clé pour limiter la hausse des températures.



Le mois de juillet 2023 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre.

UN PACTE POUR LE CLIMAT

LIMITER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE NÉCESSITE D'AGIR À TOUTES LES ÉCHELLES

AU NIVEAU GLOBAL

Les COP (ou conférences des parties) portent le sujet climatique au rang d'enjeu international d'importance majeure : chaque État doit publier sa contribution nationale pour limiter le réchauffement climatique en deçà de 1,5°C en 2100 comme cela a été conclu par les Accords de Paris en 2015 suite à la COP21.

AU NIVEAU EUROPÉEN

l'Union européenne s'est emparée de l'objectif de neutralité carbone 2050 avec le pacte vert (European Green Deal)

AU NIVEAU NATIONAL

Ces objectifs sont déclinés par la **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**.

AU NIVEAU LOCAL

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) traduisent les objectifs globaux et nationaux en actions à l'échelle intercommunale.

Pour le Grand Anancy, le PCAET s'appelle "Un Pacte pour le Climat"



LE PACTE POUR LE CLIMAT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Au Grand Annecy, le PCAET porte le nom de Pacte pour le climat. Son objectif : répondre à l'urgence climatique à l'aide d'une stratégie ambitieuse qui s'appuie sur un programme mobilisant tous les acteurs du territoire.



UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE DU TERRITOIRE

Un outil élaboré de manière collective pour **sortir du triangle de l'inaction*** et agir dans la même direction pour lutter contre le changement climatique et préserver notre qualité de vie sur le long terme.

Un document organisé en **4 axes, 14 orientations, 70 actions.**

Une démarche en constante évolution pour **répondre à l'urgence climatique.**

Un **plan d'action** évalué tous les 4 ans, des points d'étape tous les 2 ans

Une **communauté de partenaires** grandissante (habitants, associations, entreprises, collectivités, acteurs institutionnels, etc.) engagés sur le long terme pour partager les bonnes pratiques et accélérer ensemble.

Une gouvernance qui implique tous les niveaux de la collectivité (élu•e•s, directeur•rice•s) et la mobilisation de l'ensemble des services.

Une **démarche vivante et mobilisatrice** avec des événements dédiés comme la Biennale du climat.

UN ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME

débuté avant l'Accord de Paris (2015)

2013 Premier plan climat de la Communauté d'agglomération d'Annecy (ex C2A)

2018 Label Territoire Engagé Climat Air Énergie 2 étoiles

2021 Adoption du **Pacte pour le climat**

2023 Label Territoire engagé climat air énergie 3 étoiles + 1^{er} Biennale du climat

2024 Bilan à mi-parcours

2025 Deuxième biennale du climat

2027 Révision du **Pacte pour le climat**

*SORTIR DU TRIANGLE DE L'INACTION

Le triangle de l'inaction, c'est lorsque les 3 principales parties prenantes d'un territoire : **collectivités, entreprises, citoyens** se pointent du doigt en renvoyant aux uns et autres la responsabilité d'agir et se dédouanant de sa propre responsabilité. **Pendant qu'on se renvoie la balle, personne n'agit**, ou trop peu, pour changer le cours de l'évolution climatique. Le Pacte pour le climat mise sur la mobilisation de toutes et tous à son échelle pour agir, maintenant !



S'APPUYER SUR LES AOUTS DU TERRITOIRE

Un **écrin naturel de paysages exceptionnels** entre lac, montagnes, alpages et plaines agricoles et naturelles. .

Un **territoire attractif et très dynamique** au carrefour de grandes agglomérations.

Le **Lac d'Annecy** (27 km²), ses affluents, et de nombreuses rivières comme la Fillière, le Fier ou le Chéran.

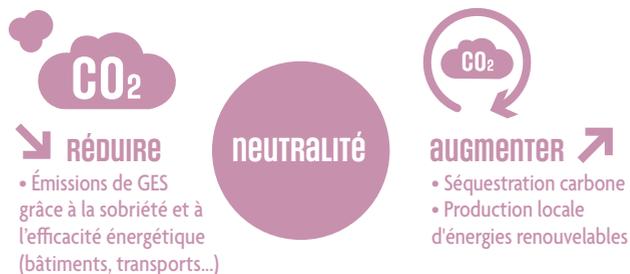
Des **gisements importants** pour produire localement de l'énergie renouvelable.

NOS AMBITIONS POUR LE TERRITOIRE

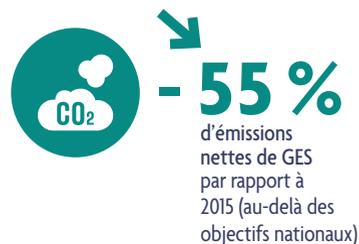
Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur notre territoire proviennent du transport, des consommations d'énergie pour se loger, des secteurs tertiaire, industriel et agricole. Plus de la moitié est due aux transports et à l'habitat.

ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Il s'agit de réduire au maximum les émissions de GES, et de stocker le reste. Tout en s'adaptant aux impacts des dérèglements climatiques.



PREMIÈRE ÉTAPE 2030



DEUXIÈME ÉTAPE 2050

production d'énergie = consommation d'énergie



OBJECTIF DES BAISSSES DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR

Référence de 2015

Objectifs 2030

AGRICULTURE

7%

-13%

TERTIAIRE

14%

-61%

INDUSTRIE

12%

-26%

TRANSPORT

42%

-45%

RÉSIDENTIEL

24%

-65%



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR DIVISER PAR 2 NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030

Un Pacte pour le climat, c'est le plan qui nous permet de connecter nos ambitions aux moyens, pour concrétiser nos objectifs. Comment ? À travers 4 axes et 14 orientations se déclinant en 70 actions à l'intention de l'ensemble des acteurs du territoire.

AXE 1 MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET LES CITOYENS AUTOUR DU PACTE POUR LE CLIMAT

Permet **d'embarquer toutes les forces du territoire** dans la mise en œuvre du Pacte pour le climat au travers de la mobilisation des citoyens, des collectivités et des acteurs économiques. Cela passe également par la recherche de l'exemplarité par les collectivités.

AXE 2 MAÎTRISER NOS CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE

Pour atténuer le changement climatique, la priorité est de réduire nos consommations d'énergie en agissant sur **les deux secteurs les plus énergivores : le bâti et les mobilités**. Les actions concernent la planification de l'aménagement et de la mobilité, l'accélération de la transition vers des logements sobres en énergie et la diminution des consommations d'énergie du secteur économique.

AXE 3 VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Porter un nouveau regard sur les nombreuses ressources que compte notre territoire pour accélérer la transition climatique. Cela passe par la valorisation de la **richesse sylvicole**, le développement des **circuits courts** locaux et de l'**économie circulaire**, mais aussi l'accroissement de la production locale d'énergies renouvelables.

AXE 4 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'objectif : apporter des solutions d'adaptation aux effets déjà présents du changement climatique. Préserver la santé, maîtriser et partager équitablement la ressource en eau, assurer la sécurité des biens et des personnes face aux risques naturels renforcés, **tout en protégeant la biodiversité et en favorisant la séquestration carbone**.

QUELQUES CLICS ET DE BONNES IDÉES POUR BOUGER LES LIGNES À SON RYTHME



Pour tout comprendre sur la démarche et télécharger de la documentation thématique, rendez-vous sur le site internet du Grand Anancy.



Pour connaître son empreinte carbone individuelle et identifier les nouvelles habitudes qui permettent de la réduire.



Pour échanger avec un interlocuteur et être mis en relation avec un.e spécialiste du Pacte pour le climat
unpactepourleclimat@grandanancy.fr



Déjà 3 étoiles pour récompenser l'action climatique du territoire !

En 2023, le Grand Anancy a reçu le Label Territoire Engagé Climat Air Énergie 3 étoiles. Cette distinction européenne atteste, après une évaluation externe, que les intentions politiques se traduisent par des actes :
+ de 50% des actions à la portée de la collectivité sont déjà à l'œuvre. Il reste encore la moitié du chemin à parcourir, vers la 4^e étoile !

NOTRE TERRITOIRE en action

GRAND ANNECY
en CHIFFRES

34 communes

213 365 habitants

540 km²

Le saviez-vous ? Les actions du Pacte pour le climat sont déjà à l'œuvre dans le Grand Annecy. Tour d'horizon de quelques projets en cours.

MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

Une Consult'Action sur le climat : 4200 citoyens consultés à l'aide d'un questionnaire conçu par des habitants.

L'accompagnement des ménages avec les Défis Déclics pour réduire les consommations d'énergie et d'eau, les déchets, l'impact de l'alimentation...

La création et l'animation de Quai 225, le lieu totem du Grand Annecy pour la transition environnementale des entreprises.

L'organisation des biennales du climat pour partager et rendre compte.

L'extinction partielle ou totale de l'éclairage public.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

J'écorénove mon logement : un dispositif qui finance et accompagne la rénovation des maisons et copropriétés depuis 2013.

La gratuité saisonnière des transports collectifs (Mobil'été) et le développement des vélos en libre-service et location longue durée Vélocy.

L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments du Grand Annecy et sur le patrimoine des communes. Objectif : 1 installation par commune.

80 %
du territoire couvert
par des écosystèmes
naturels et forestiers

RESSOURCES

Un Plan alimentaire territorial élaboré avec 140 acteurs du territoire. Objectifs : 3 acquisitions de parcelles pour des installations diversifiées, 1 espace-test maraîchage, 10 exploitations accompagnées dans les 2 ans pour améliorer leur résilience face aux changements climatiques...

Un contrat de chaleur renouvelable qui finance et accompagne des projets de géothermie, biomasse, réseau de chaleur, solaire thermique... L'objectif : réaliser plus de 17 opérations d'ici 2026

Un appel à initiatives privées et une aide au désamiantage des toitures pour accélérer l'installation d'unités de production d'énergie solaire photovoltaïque en toiture.

ADAPTATION ET SÉQUESTRATION DU CARBONE

Objectif 2050 (en cours) :
plantation de 250 000 arbres.

Le marathon de la biodiversité : objectif planter 17 km de haies et créer 17 mares d'ici 2026.

Des opérations de désimperméabilisation.

Un schéma directeur pour garantir la satisfaction des besoins en eau potable dans le respect des milieux naturels.

Les **rencontres de l'arbre et de la forêt** pour mieux la protéger.

